

Motivées ! Motivés !

J'ai le plaisir de vous présenter les membres de la liste **Pour Lodève, ensemble, allons plus loin.**

Elle est composée d'élus de la majorité municipale qui souhaitent prolonger leur engagement pour Lodève et du collectif de plus de cent personnes qui travaille depuis septembre dernier à un projet ambitieux pour notre ville.

Issus de la société civile, certains engagés dans des partis politiques (PC, PS, EELV, PRG), j'ai voulu ce groupe à l'image de la diversité de notre ville, parce que **être élu c'est représenter la population, en être le porte-parole, le médiateur.**

Cette équipe porte les valeurs d'intégrité, de fraternité et d'optimisme qui me sont chères.

16 femmes et 15 hommes, décidés à continuer à transformer Lodève pour faire face aux défis à relever. **Vous les connaissez**, ils sont riches de compétences, d'expériences professionnelles, d'engagements humains et associatifs. Cette équipe est rajeunie, avec une moyenne d'âge de 51 ans.

Dans ce document, nous vous présentons aussi comment nous comptons organiser la vie municipale et installer un nouveau dialogue avec les Lodévois.

Nous nous engageons à la transparence en signant une charte de déontologie.

Nous nous engageons à la proximité en nous organisant par quartiers, pour être au plus près de vous.

Nous nous engageons au dialogue avec la création d'un Conseil de Développement qui sera un lieu de proposition et de critique de l'action municipale.

En mars, vous voterez aussi pour les élus communautaires. Notre équipe portera, avec les maires du territoire, un projet fort pour le Lodévois et Larzac.

Nous vous donnons rendez-vous près de chez vous, dans les quartiers. Nous viendrons vous présenter notre programme et, surtout, vous rencontrer et vous écouter.

Gaëlle LÉVÉQUE

15 ET 22 MARS

ÉLECTIONS MUNICIPALES LODÈVE 2020-2026

*Pour Lodève,
ensemble, allons plus loin*



Moteur démocratique

L'IMPLICATION CITOYENNE

De nombreux lodévois(es) souhaitent participer de manière plus active aux décisions. Lodève possède des femmes et des hommes avec des compétences exceptionnelles, un monde associatif dynamique, nous devons organiser la collaboration. Il nous faut mettre en place une instance qui serve de conseil, d'agitateur d'idées, qui analyse les décisions de la mairie. Il nous faut aussi un lieu et une équipe qui soit dédiée à soutenir les initiatives locales.

> Créer un conseil de développement à l'échelle de la ville

Rôle : apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques municipales, être force de proposition, faire le lien entre la population et les élus

Composition : citoyens représentant les 7 quartiers, représentants du monde associatif, du monde économique et experts thématiques

> Accompagner les initiatives citoyennes en faisant du centre socio culturel le Tiers lieu de la citoyenneté et ainsi se doter de moyens humains pour les faire vivre

> Nommer un élu en charge de la concertation et de la citoyenneté

> Engager la jeunesse, en créant un Conseil des jeunes des écoles primaires du Lodévois et Larzac, animé par la MJC

> Relancer le Conseil citoyen pour le quartier politique de la ville, vrai partenaire de la municipalité.



ÊTRE ÉLU *Ça engage !*

Les citoyens attendent des élus qu'ils travaillent pour l'intérêt général et qu'ils soient transparents dans les fonctionnements. Élus, nous nous engageons à signer une charte de déontologie. Beaucoup de ces points étaient déjà mis en place, mais il est important de les réaffirmer et de les rendre publics.

- > Mettre en place une commission de déontologie, présidée par un professionnel, qui pourra être saisie par des élus ou des administrés
- > Veiller à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts
- > Ne pas prendre part au vote dans le cas où un élu aurait un conflit d'intérêt dans une délibération
- > Donner les cadeaux faits aux élus par des administrés, ou des entreprises, à des associations caritatives
- > Être transparents sur les indemnités. Il faut rappeler que les indemnités viennent compenser les pertes de salaires des élus qui, pour la plupart, travaillent
- > Assiduité des élus : minorer l'indemnité en fonction de la présence en conseil et dans les commissions
- > Nous former régulièrement et dès le début du mandat
- > Rendre transparentes les conditions d'embauche à la mairie, d'attribution de places en crèches et d'attribution de logements sociaux
- > Respecter le droit du groupe minoritaire

VOTER C'est facile !

IL VOUS FAUT :

> Carte d'électeur

+ Carte nationale d'identité
OU passeport

valides ou périmés depuis moins de 5 ans
OU carte Vitale avec photographie.

Liste complète disponible sur

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>



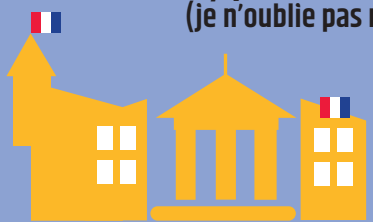
PAR PROCURATION

C'est possible !



1 / Je choisis la personne qui votera à ma place (inscrite sur les listes électorales de ma commune. 1 seule procuration !)

2 / J'établis la procuration (je n'oublie pas ma pièce d'identité !)



Tribunal d'instance
ou commissariat
de police
ou gendarmerie

DE MON LIEU DE RÉSIDENCE OU DE TRAVAIL



3 / Le jour du vote mon mandataire se présente au bureau de vote et vote en mon nom. Je n'oublie pas de l'en informer et de le lui rappeler.

L'INTERCOMMUNALITÉ

C'est en même temps !

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, sur le bulletin de vote se trouve aussi la liste des élus communautaires. Pour Lodève, il s'agit d'élire 23 personnes qui représenteront la commune dans le conseil, sur les 59 membres du Conseil communautaire.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE

Pour les villes de moins de 10 000 habitants comme Lodève, seuls la profession de foi, les bulletins de vote et les affiches officielles sont financés par l'État dans la mesure où la liste fait plus de 5 %. Toutes les autres dépenses de la campagne sont financées par les dons de particuliers. C'est le cas de la publication du bilan de mandat, des programmes et de toutes autres dépenses des candidats (permanences, site internet et video). Les entreprises et les personnes morales ont l'interdiction de financer les candidats.

Pour Lodève, ensemble

FAITES CONNAISSANCE

Tête de liste

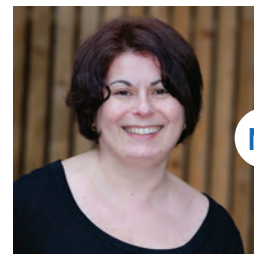
1. Gaëlle LÉVÊQUE

46 ans. Après des études d'économie, je suis devenue comédienne professionnelle. Conseillère départementale. Élu depuis 2008, première adjointe à la ville de Lodève. Adhérente au PS. Pour que Lodève soit une ville solidaire, ambitieuse, où il fait bon vivre.



2. Jean-Marc SAUVIER

63 ans. Responsable de la Savonnerie. Rassembler et fédérer autour d'événements culturels.



3. Nathalie ROCOPLAN

48 ans. Responsable administrative et financière à COGITIS. Pour soutenir les entreprises et les commerces existants.



4. Ludovic CROS

44 ans. Agent des routes au Département. Adhérent au PC. Élu depuis 2008, adjoint aux Espaces publics et délégué aux Ordures ménagères. Développer l'économie circulaire.



8. Ali BENAMEUR

59 ans. Agent territorial. Élu depuis 2008, adjoint aux Sports. Pour continuer à améliorer les équipements sportifs.



9. Monique GALEOTE

52 ans. Responsable de secteur ADMR. Pour des actions auprès des personnes âgées et handicapées.



10. Gilles MARRES

52 ans. Sapeur forestier. Élu depuis 2014, délégué aux Associations. Pour des espaces publics de qualité.



14. Damien ALIBERT

50 ans. Chargé de production spectacle vivant. Adhérent au PS. La formation et l'insertion pour lutter contre la précarité.



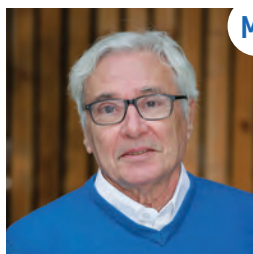
15. Isabelle PEDROS

47 ans. Commerçante. Pour développer une dynamique commerçante du centre-ville.



16. David DRUART

45 ans. Technicien territorial en assainissement. Élu depuis 2014, délégué à l'Assainissement. Pour la qualité de nos rivières.



20. Michel PANIS

72 ans. Retraité, juge prud'homal, ancien directeur de la cave coopérative de Nébian. Adhérent au PS. Pour un nouvel art de vivre entre les différentes générations.



21. Elisabeth LAUGIER

50 ans. Employée administratif et comptable à Super U. M'engager pour la citoyenneté de la jeunesse.



22. Thibault DETRY

31 ans. Responsable de la base de loisirs du Salagou. Pour dynamiser le tourisme de pleine nature.



26. Sébastien HMAZZOU

40 ans. Responsable de chantier chez Razel Bec. Donner mes compétences pour rénover les bâtiments municipaux.



27. Paula VINTAN

43 ans. Chirurgien-dentiste. Développer l'offre de santé.



28. Daniel MALOISEL

67 ans. Retraité, électricien. Adhérent au PC. Adjoint au maire de 1989 à 2001 à Brest. Défendre et développer les services publics.

ble, allons plus loin CE DE TOUTE LA LISTE



Candidat(e) à l'élection municipale : **M**
Candidat(e) à l'élection communautaire : **C**



Le conseil municipal de Lodève comprend 29 membres.
Mais la loi permet de proposer 31 noms sur la liste, en cas
d'abandon de fonction en cours de mandat.



MC

5. Fadelha BENAMMAR-KOLY
45 ans. Responsable communication à Montpellier Events. Élu depuis 2014, déléguée à la Jeunesse et vice-présidente à la Culture. **Pour une ville solidaire et optimiste, où tout le monde trouve sa place.**



MC

6. David BOSC
47 ans. Courtier spécialisé dans le financement des entreprises et intermédiaire dans la transaction d'entreprises. **Pour attirer des entreprises et des investisseurs à Lodève.**



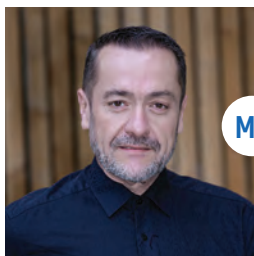
MC

7. Izia GOURMELON
21 ans. Étudiante en psychologie du développement. **Co-construire l'avenir avec les enfants des écoles.**



MC

11. Marie-Laure VERDOL
67 ans. Retraitée, secrétaire comptable. Élu depuis 2008, adjointe aux Affaires scolaires. **Pour une meilleure implication, ouverture et proximité avec les lodévois.**



MC

12. Didier KOEHLER
47 ans. Responsable de la cuisine du SIVOM de la Rouvière. **Pour la rénovation du centre-ville.**



MC

13. Fatiha ENNADIFI
47 ans. Infirmière à l'hôpital de Lodève. **Redonner la parole aux lodévois pour leur permettre d'être acteurs de leur ville.**



MC

17. Nathalie SYZ
52 ans. Artisan. Élu depuis 2014 à l'Agenda 21. **Valoriser les métiers d'arts.**



MC

18. Ahmed KASSOUH
52 ans. Technicien au Lycée Joseph Vallot. Élu depuis 2014, en charge des Festivités. **Soutenir les associations lodévoises.**



MC

19. Claude FERRAL
72 ans. Retraitée, professeur d'anglais à l'Université. Élu à St-Denis de la Réunion de 2008 à 2014 (adjointe au maire). **Développer les filières du Lycée de Lodève.**



MC

23. Edith POMAREDE
61 ans. Conseillère principale d'éducation. **Favoriser l'offre de formation.**



MC

24. Didier CARON
53 ans. Agent à la métropole de Montpellier, à la direction des mobilités. Élu de 2001 à 2008 dans l'Eure. **Mettre mes connaissances techniques en voirie au service de la ville.**



MC

25. Emmanuelle PHILIP
51 ans. Orthophoniste. Adhérente à EELV. **Éco-agir pour un mieux être en centre-ville.**



M

29. May DESBOEUFS
48 ans. Architecte. **Embellir la ville pour vivre bien, ensemble.**



M

30. Michel ALVERGNE
77 ans. Retraité, ingénieur Territorial. Élu de 2008 à 2014. Adhérent au PRG. **Faire du patrimoine un atout d'attractivité de la ville.**



M

31. Laetitia ALALI
40 ans. Assistante de direction. **Développer des manifestations pour dynamiser le commerce.**

QUI FAIT *Quoi* ?



> LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

- État civil
- Entretien de la voirie communale
- Écoles maternelles et primaires
- Protection de l'ordre public local, par le biais du pouvoir de police du maire
- Gestion de l'urbanisme
- Personnes âgées
- Cinéma, bibliothèque, école de musique,
- Sports et loisirs
- Fonctions électorales (organisation des élections...).



> LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Enfance-jeunesse
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Urbanisme/ PLUI, logement, patrimoine
- Déchets ménagers, collecte des déchets résiduels et des déchets verts
- Développement économique
- Tourisme
- Aires d'accueil des gens du voyage
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations)
- Eau et assainissement (à partir de 2021)
- Musée et Spectacle vivant

> ET AUSSI

- Pays Cœur-d'Hérault :
coordination des politiques territoriales et des financements européens.
Destination touristique commune
- Syndicat Centre-Hérault :
valorisation des déchets triés,
gestion du centre d'enfouissement de Soumont.

Rapprocher ÉLU MUNICIPAL, ÉLU COMMUNAUTAIRE

Il est important de bien organiser la relation entre la ville et la communauté de communes, suite aux nombreux transferts de compétences des communes vers la communauté. Le mandat passé, un sentiment d'éloignement a vu le jour entre les élus de terrain et l'intercommunalité.

Il faut redonner du sens au rôle des conseillers municipaux de Lodève et des villages (notamment ceux ne siégeant pas à l'intercommunalité) pour qu'ils soient partie prenante du projet de territoire. Nous nous engageons à :

- > Informer de manière régulière sur les actions de la communauté en conseil municipal
- > Organiser de manière régulière des rencontres thématiques de travail entre tous les conseillers municipaux du territoire
- > Ouvrir les commissions aux élus municipaux pour qu'ils puissent participer à la conception en amont des projets communautaires.

Un devoir (IN)FORMER LES CITOYENS TOUT LE LONG DE LEUR VIE

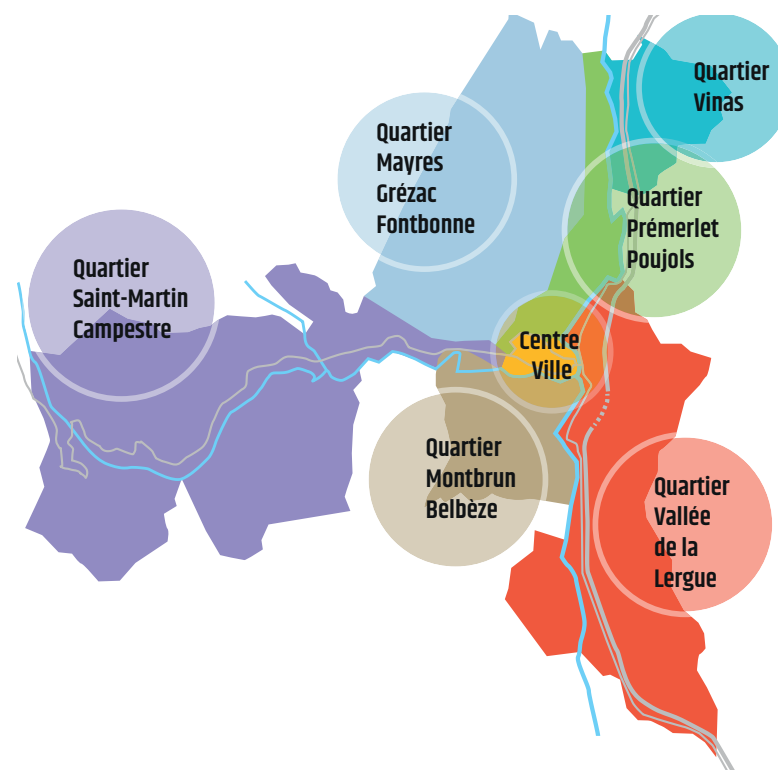
- > Informer les citoyens avec des outils adaptés. Revoir les outils d'information de la ville et de la CCLL, les adapter en fonction des interlocuteurs (site internet, application téléphone...)
- > Développer la formation et les actions de citoyenneté dans le temps périscolaire
- > Soutenir les initiatives d'éducation populaire
- > Affirmer les valeurs républicaines et le principe de laïcité
- > Organiser chaque année une journée citoyenne, en liaison avec la remise des cartes d'électeurs des lodévois de 18 ans
- > Mettre en place un référent par quartier pour aider les habitants à utiliser les nouveaux outils (internet, portable) en liaison avec le LAM et travailler avec la Recyclerie pour permettre à tous d'avoir un ordinateur à moindre coût
- > Créer les rendez-vous citoyens (gérés par le conseil de développement) véritable université populaire où, périodiquement, sont conviés des experts sur des thématiques liées à la transition écologique, au vivre ensemble et à l'initiative citoyenne.

PROXIMITÉ, 7 QUARTIERS En action

Nous souhaitons organiser le travail municipal en nous appuyant sur les différents quartiers de la ville, pour être au plus près du terrain et de vos besoins. L'objectif est de faciliter les échanges d'information entre élus, services et population.

Créer 7 quartiers de proximité qui soient la base de la relation aux administrés. Dans chaque quartier :

- > Nommer deux élus référents bien repérés par la population
- > Tenir, à intervalles réguliers, une permanence pour accueillir le public du quartier
- > Mettre en place dans chacun un panneau d'information locale, une boîte à lettres pour que les administrés s'expriment, un panneau d'affichage libre pour les infos locales
- > Définir un espace où les habitants peuvent se rencontrer et créer des actions ensemble. Ces lieux sont soit existants soit à créer
- > Animer des réunions de quartiers préparées avec les habitants
- > Mettre en place un budget participatif annuel pour chaque quartier
- > Issus de chaque quartier, des habitants seront présents dans le Conseil de développement
- > Dans le centre-ville, ce lieu sera mis en place dans un local vacant, ce sera la maison du projet : lieu de rencontres, d'échanges et de débats entre les élus et la population sur la rénovation du centre-ville, lieux des permanences des acteurs de l'habitat
- > Développer la fête des voisins dans le cadre national, avec des échanges sur différentes thématiques (concours culinaires, décorations de Noël...)
- > Créer une journée festive d'accueil des nouveaux arrivants
- > Développer un réseau de type « Allo voisins » : échanges de services entre voisins.



UNE SOUS-PRÉFECTURE, UN TERRITOIRE, DES SERVICES PUBLICS *À défendre*

Lodève, Sous-Préfecture, possède un rôle de centralité administrative fort qu'il faut continuer à développer. Il nous faut garder au plus près des administrés la relation humaine qu'offrent nos services publics. Lodève est le cœur du Lodévois Larzac et tous les habitants doivent y trouver les services dont ils ont besoin

- > La Maison des Services au public et la Maison de la Justice et du Droit permettent de rassembler pour les lodévois un maximum de services
- > Le Lieu d'Accès Multimedia permet d'accompagner tous ceux qui en ont besoin dans leurs démarches numériques.



LES CANDIDATS DE LA LISTE
Pour Lodève, ensemble, allons plus loin
VIENDRONT VOUS RENCONTRER
SUR LE TERRAIN

- > Samedi 15 février à 16H 30 Place du Grand Soleil
- > Jeudi 20 février à 20H Salle Saint-Martin
- > Samedi 22 février à 16H30 City stade de Montbrun
- > Mardi 25 février à 20H Salle de la Maison de l'enfance et de la jeunesse

- > Samedi 29 février à 16H 30 Devant les Halles Solanid
- > Mardi 3 mars à 20H Salle du Conseil, Espace M-C Bousquet
- > Samedi 7 mars à 16H30 Devant le musée

gaelleleveque.lodeve2020@gmail.com

www.gaelleleveque-lodeve2020.fr